

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3321 - LUNDI 17 SEPTEMBRE 2018

FINANCES PUBLIQUES

Le gouvernement prépare le budget de l'Etat 2019

Lancées la semaine dernière, les conférences budgétaires ministérielles planchent sur l'élaboration de la loi de finances de l'Etat de l'année prochaine qui sera adoptée en conseil des ministres avant d'être soumise à l'examen et à l'approbation du parlement, lors de la session budgétaire du mois d'octobre. *Page 3*



Les participants aux échanges

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Les jeunes de l'opposition sollicitent la création d'un organe indépendant



Une vue des jeunes de l'opposition

À la faveur de l'assemblée générale organisée le 15 septembre, à Brazzaville, sur le thème « Jeunesse congolaise, tous debout pour lutter contre les antivaleurs », les jeunes de l'opposition congolaise ont appelé les pouvoirs publics à créer un organe indépendant anticorruption. Pour ces derniers, l'actuelle Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées n'est pas indépendante au regard de son inefficacité. *Page 2*

MÉDIAS

« Le Troubadour » interdit de parution pendant un mois *Page 6*

GYMNASTIQUE AÉROBIC

Moisson abondante pour le Congo aux 14^{es} championnats d'Afrique *Page 11*

SÉCURITÉ SOCIALE

La Cipres fait l'autopsie des caisses de retraite congolaises

Le secrétaire exécutif de la Conférence interafricaine de prévoyance sociale (Cipres), Innocent Mackoumbou, a remis le 14 septembre au gouvernement congolais un rapport qui souligne les dysfonctionnements dans les instances de gestion de la Caisse de retraite des fonctionnaires et de la Caisse nationale de sécurité sociale. *Page 5*



Le vice-Premier ministre, Firmin Ayessa, et Innocent Mackoumbou

RECETTE MUNICIPALE

Réorganisation du système de collecte des fonds

Pour assurer une meilleure traçabilité des fonds collectés dans les marchés et auprès des établissements commerciaux, la mairie de Brazzaville vient d'initier des réformes visant à augmenter, de manière significative, les recettes municipales.

Dans un communiqué publié le 13 septembre, les responsables de cette entité ont indiqué que les réformes opérées visent à améliorer les prestations et le système de collecte, en vue de faire face aux charges liées notamment au paiement des

salaires et pensions des agents admis à la retraite. *Page 6*

Éditorial
Vues de ... *Page 2*

EDITORIAL

Vues de ...

Vues de Moscou, les manœuvres militaires « Vostok 2018 » qui se déroulent en Sibérie, dans la région du Lac Baïkal, et auxquelles participent des troupes chinoises, sont un avertissement sans frais envoyé à ceux qui seraient tentés de faire pression d'une manière ou d'une autre sur la Russie. Vues des Etats-Unis et de l'Europe occidentale, elles sont la preuve que le président russe, Vladimir Poutine, et son homologue chinois, Xi Jinping, sont prêts à s'engager dans des conflits de grande ampleur afin d'affirmer leur puissance. Vues du grand Sud, c'est-à-dire de l'Afrique et de l'Amérique latine, elles ne sont en réalité que la confirmation, sur le plan stratégique, du nouvel équilibre mondial créé par l'émergence de la Chine et la résurgence de la Russie.

Certes ce nouvel équilibre porte en lui de réels dangers si pour une raison ou pour une autre les Etats-Unis, la Chine et la Russie décident un jour d'en découdre et de s'affronter les armes à la main. Mais une telle dérive semble fort peu probable étant donné les enseignements des deux guerres mondiales du siècle précédent, étant donné aussi la capacité de destruction que détiennent aujourd'hui ces trois grandes puissances et qui ne pourrait qu'engendrer d'immenses dégâts sur leur propre sol si, par malheur, elle venait à être utilisée par l'un ou l'autre des acteurs qui dominent la scène mondiale.

Tout indique aujourd'hui que l'affrontement à venir entre les trois Grands se déroulera exclusivement sur le plan économique et financier, sur le plan de la recherche et des nouvelles technologies, sans doute aussi même si c'est moins évident dans le domaine de la langue, de l'enseignement, de l'art et de la culture. Avec, en toile de fond, la conquête de l'immense marché que constitue dès à présent l'Afrique et qui s'étendra dans les décennies à venir au point de devenir le plus attirant, le plus dynamique de la planète.

Au-delà de la démonstration de force que constitue sur le plan militaire « Vostok 2018 » pour la Russie, l'objectif visé est donc bien l'affirmation par Moscou de son positionnement stratégique à l'échelle planétaire. Il annonce en quelque sorte un redéploiement de sa diplomatie, de sa présence à l'échelle mondiale et non plus seulement au Levant où son intervention a sauvé le Syrien Bachar al Assad d'une mort planifiée par les puissances occidentales.

Dans ce nouveau contexte tout indique aujourd'hui que l'Afrique, notre Afrique, va redevenir très vite, si ce n'est déjà fait, un enjeu majeur pour le Kremlin.

Les Dépêches de Brazzaville

GOUVERNANCE PUBLIQUE

Les jeunes de l'opposition exigent l'éradication de la corruption

Dans une déclaration rendue publique le 15 septembre à Brazzaville, à l'occasion de leur assemblée générale, les jeunes des partis politiques de l'opposition congolaise ont réitéré leur interpellation au chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, afin que les antivaleurs soient combattues sévèrement dans le pays.



Les jeunes de l'opposition lors de l'assemblée générale

Organisée sur le thème « Jeunesse congolaise, tous debout pour lutter contre les antivaleurs », la rencontre a été une contribution de la jeunesse de l'opposition politique congolaise au débat en cours, notamment la problématique de la bonne gouvernance au Congo.

Aussi la jeunesse de l'opposition a-t-elle exigé, tout en rappelant la déclaration des partis politiques de la majorité présidentielle qui s'engageaient également contre les antivaleurs, le 23 août dernier, la création d'un organe indépendant de lutte contre la corruption et autres. Ce qui corrobore, a indiqué

cette jeunesse, la thèse maintes fois soutenue par l'opposition congolaise sur la dépendance de l'actuelle Commission de lutte contre la corruption.

Pour les jeunes de l'opposition, les textes de cet organe devront relever l'importance de la transparence et de l'obligation de rendre compte pour toute charge publique assumée. Ses missions devront consister à enquêter sur les plaintes comportant toute allégation ou tout soupçon de corruption et d'enrichissement illicite ou autres antivaleurs au sens de la loi sur la corruption; sur les délits et crimes économiques ainsi que

sur l'examen des pratiques et procédures suivies par les organismes publics. Cet organe, selon la jeunesse de l'opposition, devra aussi avoir la mission de réviser les méthodes de travail qui pourraient favoriser la corruption ainsi que d'instruire et éduquer la population sur les conséquences juridiques de la corruption. Dans la même optique, les jeunes de l'opposition ont souhaité que le projet de loi de lutte contre la corruption devrait faire l'objet d'un débat participatif dans le pays avant d'être soumis à l'approbation du parlement.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndongo, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombelélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Cheffe section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

LOI DES FINANCES 2019

La maîtrise des dépenses publiques au cœur du prochain budget

La préparation de l'exercice 2019 a déjà commencé avec les segments ministériels. L'exécutif veut un budget compatible avec les exigences du Fonds monétaire international (FMI).

Le Congo vient d'adopter son Plan national de développement (2018-2022) qui nécessite un financement conséquent. Ce document politique ambitionne pour les cinq prochaines années d'améliorer la qualité de la formation des jeunes et la gouvernance publique ainsi que de diversifier l'économie nationale fragilisée par la crise pétrolière.

Durant les premiers rounds de négociations, le pays et le FMI ont insisté sur le rééquilibrage. Selon cette institution, un espace budgétaire important sera accordé au financement des projets destinés aux couches sociales défavorisées et à la formation des jeunes pour une croissance inclusive. « Nous pensons que ce rééquilibrage budgétaire va renforcer l'aide à la population », insistait le chef de mission du FMI, Abdoul Aziz Wane. Les travaux des conférences budgétaires ministérielles ont été lancés à Brazzaville depuis le 10 septembre. Le directeur de cabinet du ministre des Finances et du budget, Henri Loundou, traduit la vision du gouvernement. « Ces conférences ont pour objet d'élaborer un budget compatible avec les exigences FMI qui est en négociations avec



Le Congo, en vue de la conclusion d'un programme triennal de financement pour la relance de son économie. Ainsi, veiller à la qualité de la dépense est une exigence de ce budget de l'Etat exercice 2019 », a-t-il indiqué.

Quelques départements ministériels ont déjà présenté leurs avant-projets, dont les ministères des Hydrocarbures ; des Zones économiques spéciales ; des Affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le parlement ; de la Construction, de l'urbanisme et de l'habitat ; du Tourisme et de l'environnement. Les premières conclusions seront connues dès le 18 septembre, à la clôture des échanges.

Ces conférences ministérielles constituent l'une des étapes de l'élaboration puis du vote de la loi des finances. C'est en octobre que s'ouvrira la traditionnelle session budgétaire parlementaire, au cours de laquelle le Sénat et l'Assemblée nationale voteront le texte au plus tard le 31 décembre de l'année en cours.

À noter que le budget exercice 2018 a connu un déficit résiduel d'environ 560 milliards FCFA. Ce déficit de la trésorerie serait provoqué par le niveau « élevé » de la dette extérieure. Le gouvernement est attendu pour faire le point de la gestion de l'exercice précédent.

Fiacre Kombo

Les participants aux échanges

« Ces conférences ont pour objet d'élaborer un budget compatible avec les exigences FMI qui est en négociations avec le Congo, en vue de la conclusion d'un programme triennal de financement pour la relance de son économie. Ainsi, veiller à la qualité de la dépense est une exigence de ce budget de l'Etat exercice 2019 »

LE FAIT DU JOUR

Le monde tel qu'il va

À l'échelle des nations se profilent depuis quelques années des rapprochements qui préfigurent le modèle vers lequel s'orientent désormais les relations internationales : celui de la reconstitution, patiente mais décidée, de l'ossature sur laquelle elles reposaient depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Il y a eu, en effet, au lendemain de la chute du Mur de Berlin à la fin des années 1980, un certain attentisme que l'on a très tôt assimilé à la disparition du conflit Est-Ouest, la fin de la guerre froide.

Cet attentisme a duré un petit moment, disons, le temps de voir de nouvelles figures accéder au pouvoir aux Etats-Unis, en Russie, en France, en Grande-Bretagne, en Allemagne, voire en Chine. Le dernier pays est cité entre guillemets en raison du mode de désignation de ses dirigeants dans le cadre du parti unique, à l'opposé des autres puissances où l'accession à la magistrature suprême se déroule dans le cadre d'une concurrence à plusieurs. Il n'empêche que

son poids sur la scène internationale le lie absolument au sort de l'humanité. Ces nouvelles figures sont toutes aussi rigides à l'idée de montrer les muscles qu'on ne le pense.

Dans les chancelleries, les instituts de recherche comme dans les rédactions des quotidiens et hebdomadaires, on se penche beaucoup sur le style que le président des Etats-Unis, Donald Trump, imprime à son mandat : jamais avant lui, un locataire de la Maison-Blanche ne s'était montré aussi imprévisible qu'insaisissable dans sa relation avec l'ordre établi tant au plan national qu'international. A l'interne, ses collaborateurs sont démis sur un simple tweet mais ils sont aussi nombreux à s'en aller jugeant l'atmosphère alentour étouffante pour exercer leurs nobles et hautes fonctions.

A l'international, les amis européens du pays de l'Oncle Sam ne savent plus à quel saint se vouer tant le président n'hésite pas à leur demander des comptes sur des sujets qui relevaient d'avance de la chose convenue entre

un « aîné » et ses « cadets ». Tel le financement de l'Otan ou encore cette bonne entente solide et ancienne dans les relations économiques entre partenaires du monde capitaliste. Si elles ne sont pas restées meilleures sous le président Barack Obama, les relations entre les Etats-Unis d'une part, la Russie et la Chine d'autre part, se sont davantage détériorées sous le président Trump. D'où une recomposition presque assidue des partenariats chez les « Grands » de ce monde qui se déroule sous nos yeux.

Le 12 septembre, après qu'elle avait achevé sa réunion avec l'Afrique autour du forum tenu les 3 et 4 septembre, à Beijing, la Chine a rejoint Vladivostok pour un autre forum économique avec la Russie. Au cours de celui-ci, le président russe, Vladimir Poutine, et son homologue chinois, Xi Jinping, se sont engagés à raffermir leur coopération. Même si les deux pays n'ont jamais été des amis inséparables, ces retrouvailles par temps de « climat géopolitique mondial imprévisible » montrent à quel point le doute persistant rap-

proche ceux qui veulent « lutter contre les approches unilatérales aux problèmes internationaux », comme l'a estimé Xi. Quelles peuvent être à terme les conséquences de ces prises de position ?

La réalité de la détente amorcée par l'Est et l'Ouest, dans les années 1960, était qu'en dépit des frictions qui les opposaient, entre elles, les grandes puissances avaient une vision « pacifiste » du monde ; leurs dirigeants se fréquentaient, chacun gardant en tête de promouvoir les intérêts de son pays et ceux de l'humanité. On peut dire que l'ONU, dans son rôle de tribunal diplomatique des nations, se portait mieux. Aujourd'hui, les uns et les autres ne se soucient guère que de leurs intérêts sans mesurer que ceux-ci ne peuvent prospérer que dans un environnement international où, à côté des plus forts, les faibles ont aussi leur place, leur mot à dire et pas seulement leurs oreilles pour s'entendre répéter qu'ils sont les plus faibles et ne comptent pas.

Gankama N'Siah

DHL INTERNATIONAL CONGO S.A.R.L
Route de l'Aéroport A.A. Neto
Pointe-Noire, B.P. 5485
République du Congo

DATE DE PUBLICATION: 5 septembre 2018

AVIS D'APPEL D'OFFRES

DHL INTERNATIONAL CONGO SARL invite cordialement les fournisseurs professionnels et qualifiés à participer à la soumission d'adjudication dans les secteurs suivants :

Fournisseurs divers : Hôtels, agences de voyage, service traiteurs, garage, agence marketing et de publicité, imprimeries offset, Ventes des fournitures de bureaux, service restauration (service traiteurs), transport et logistique, Sécurité, Maintenance, nettoyage, informatiques, protocole,

Concernant les exigences détaillées, veuillez nous faire parvenir votre meilleure offre de prix.

Les offres doivent être déposées à la réception de la Direction de Pointe Noire, sis Route de l'aéroport AA Neto en diagonal de ACC Express et, à Brazzaville, sur l'avenue foch à l'immeuble du Ministère des Finances ex BCC, en face de Noura .

Les offres devront parvenir à DHL au plus tard le 05 Octobre 2018.

Les plis contenant les offres seront ouverts le 8 Octobre 2018 à 10h30, heure locale. Les soumissionnaires intéressés seront contactés le même jour.

Pour toute demande d'informations complémentaires ou demande de clarification, les soumissionnaires sont invités à écrire à l'adresse e-mail : offer.cg@dhl.com ou contacter les numéros suivants : 06 667 10 10 / 05 600 80 76

Les amendements et/ou compléments d'information au document d'appel d'offres seront par ailleurs envoyés directement aux soumissionnaires par e-mail.

INSTITUT
FRANÇAIS
DU CONGO

APPEL A CANDIDATURES – VACATAIRE A CAMPUS FRANCE BRAZZAVILLE

CAMPUS FRANCE CONGO, ETABLISSEMENT SOUS TUTELLE DE L'AMBASSADE DE FRANCE AU CONGO EN CHARGE DE L'ACCOMPAGNEMENT DE LA MOBILITE ETUDIANTE, RECHERCHE UN(E) VACATAIRE POUR EFFECTUER DES ENTRETIENS PEDAGOGIQUES A BRAZZAVILLE.

CE POSTE EST OUVERT A TOUT RESSORTISSANT FRANÇAIS OU D'UN PAYS DE L'UNION EUROPEENNE.

TACHES

- ENTRETIENS D'EVALUATION DE PROJETS D'ETUDES ET DE PROJETS PROFESSIONNELS.

PROFIL

- DIPLOME DE NIVEAU BAC +5 SOUHAITABLE, BAC + 4 IMPERATIF
- BONNE CONNAISSANCE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR FRANÇAIS
- EXPERIENCE DANS L'ENSEIGNEMENT, LA FORMATION ET/OU L'ORIENTATION
- APTITUDE A EVALUER UN PROJET D'ETUDES ET UN PROJET PROFESSIONNEL AU REGARD DU PARCOURS ET DES AMBITIONS DU CANDIDAT
- RIGUEUR ET TOTALE OBJECTIVITE SERONT DES QUALITES DETERMINANTES

PERIODE

NOVEMBRE 2018 JUSQU'A JUILLET 2019

REMUNERATION

5000 FCFA/ENTRETIEN (1/2 HEURE/ENVIRON)

DOSSIER DE CANDIDATURE

- CURRICULUM VITAE ACTUALISE
- LETTRE DE MOTIVATION
- COPIE DE L'ENSEMBLE DES DIPLOMES OBTENUS DONT NIVEAU BAC+5
- COPIE DU VISA LONG SEJOUR OU CARTE DE RESIDENT

LES CANDIDATS DEVONT ENVOYER LEUR DOSSIER DE CANDIDATURE AU PLUS TARD LE 5 OCTOBRE 2018, PAR COURRIEL: assistantcampusfrance.congo@gmail.com . LES DOSSIERS INCOMPLETS OU ENVOYES AU- DELA DE LA DATE LIMITE SERONT REJETES.

Le groupe des Universités d'Etat russes RACUS en association avec le Centre culturel russe à Brazzaville et le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire vous invitent à

Finale session des inscriptions
aux études supérieures

**ETUDIER EN
RUSSIE**



Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Médecine vétérinaire (en anglais et en russe); Pétrole et gaz (en français et en russe); Agronomie (en anglais et en russe); Génie civil (en anglais et en russe); Génie mécanique (en anglais et en russe); Géologie; Génie des mines; Technologie des procédés de transport; Sciences économiques; Gestion; Architecture; Télécommunication; Informatique; Aviation; Construction navale et navigation maritime et plus de 500 filières médicales, techniques, économiques et humaines dans plus de 20 meilleures universités.

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES!

WWW.EDURUSSIA.RU

Frais d'études et d'hébergement:
de 2500 à 3500
dollars américains par an

Adresses pour les inscriptions:

à Pointe-Noire

Consulat Honoraire de Russie
Avenue Moe Telli, Centre - ville,
Arr. 1 Lumumba (Rond - point Davum)
Tél: +242 055005560
WhatsApp: +375296116171
Email: russkiymir.congo@gmail.com

à Brazzaville

Centre culturel russe de Brazzaville,
Avenue Amilcar Cabral
(à côté de Casino, ex-Score)
Tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95
Email: racuscongo@gmail.com

VISITEZ LE MUSEE-GALERIE
DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES
CÉRAMIQUES MUSIQUE

Musée
du Bassin du Congo

galeria CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Gesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

TRIBUNE LIBRE

Perspectives d'une coopération responsable avec l'Afrique

En matière de coopération, les nations n'ont pas d'amis, elles n'ont que des intérêts. Le jeu stratégique qui résulte de cet adage est à somme non nulle comme celui que jouent l'Organisation de coopération et de développement économiques regroupant les pays industrialisés (OCDE) et la Chine avec l'Afrique, caractérisé par :

1) la dépendance financière : En 2015, la Chine prévoyait de porter de 170 à 400 milliards de dollars, en 2020, son aide publique au développement (APD) à l'Afrique. En 2018, promet 60 milliards de dollars dont le quart est constitué d'aides sans contrepartie et de prêts sans intérêts. Le reste alimente le « fonds » de développement pour l'Afrique créé en 2006, doté d'un budget de cinq milliards de dollars et des annulations des dettes de plus de 1,4 milliard de dollars en faveur de trente et un pays. L'aide de deux milliards de dollars par an, soit 10 % de l'aide totale reçue par l'Afrique, fait de la Chine le principal bailleur de fonds du continent devant les Etats-Unis depuis 2009. 70 % de cette aide sont affectés aux infrastructures de base et 30% et autres. LAPD de l'OCDE à l'Afrique est passée de trente-cinq milliards de dollars en 2007 à vingt-neuf milliards de dollars en 2017 ;

2) la dépendance économique et technologique: Selon « Financial Times » et « Jeune Afrique » (2017), la Chine compte dix mille entreprises installées en Afrique dont un tiers est dans le secteur manufacturier, un quart dans les services, le cinquième dans le commerce, la construction et l'immobilier. Elles sont à 90% des entreprises privées et représentent soixante milliards de dollars, soit 12% de la production africaine. D'ici à 2025, cette part atteindra les 144 %, environ 440 milliards de dollars. Mais à peine 10 % des exportations africaines vont vers la Chine dont 70 % de pétrole, 15 % de ressources minières et 15% autres. Les importations chinoises en Afrique ne représentent que 2,5 % des importations totales du continent, principalement des produits manufacturés : textile, chaussures, appareils électroniques et de télécommunication.

Les investissements chinois en Afrique s'élèvent à onze milliards de dollars, moins de 10% de l'ensemble des investissements en Afrique et 15 % des investissements chinois à l'étranger. En 2016, l'Afrique subsaharienne affiche un coefficient de dépendance par rapport à la Chine (sur une échelle de 0 à 1) aux exportations, plus élevé que les autres pays émergents : 0,24, contre 0,16 pour l'Asie du sud-est et 0,19 pour la Russie, le Brésil et l'Inde. Le différentiel est plus important avec l'Union européenne (0,07) et les États-Unis (0,12). La part des investissements à l'étranger de l'Afrique n'est que de douze milliards de dollars, soit 0,9 % du total ; alors que le commerce intra-régional est passé de 10% des échanges en 1995 à 18% en 2015 (BAD, 2017).

3) L'hégémonie du bailleur : Au discours altruiste modernisateur de l'OCDE qui déploie la coopération au nom du « développement » et des « Objectifs du millénaire dans une assistance paternelle » de l'Afrique, s'oppose le discours de l'amitié et de l'égalité fraternelle de la Chine qui déploie sa coopération, au nom de la solidarité « Sud-Sud », fondée sur la tradition afro-asiatique, de la situation partagée des nations « sœurs » autrefois dominées par l'Occident.

A travers l'ajustement libéral, l'OCDE subordonne son aide aux conditionnalités économiques et politiques pour renforcer l'intégration du libéralisme en Afrique. La signature des Accords de partenariat économique avec l'Afrique s'accompagne de l'obligation de promouvoir la démocratie, la bonne gouvernance, la lutte contre le terrorisme et l'immigration irrégulière. L'absence de progrès dans cet ajustement conduit l'OCDE à réduire son aide et à légitimer son ingérence dans les affaires africaines. Au nom de la « non-ingérence », la Chine qui ne pose pas de conditionnalités particulières pourvoit un partenariat dit « gagnant-gagnant », ressources naturelles contre infrastructures, en investissant même dans les pays où la corruption et les violations des droits de l'homme empêchent tout progrès, alors que l'absence de transfert de technologie y réduit la durée de vie des infrastructures livrées clés en main.

Ainsi, le respect des normes sociales, technologiques et environnementales par les investisseurs étrangers en Afrique étant faible, les partenaires sont mus par un jeu de coopération asymétrique. Quand les conditionnalités des uns visent à conserver un accès exclusif aux ressources naturelles et aux marchés au titre du « continent du champ », d'autre par la conquête amicale des nouveaux marchés s'enracinent sans état d'âme. Le transfert de technologie et le financement ciblé des projets à forte valeur ajoutée sont nécessaires pour promouvoir une coopération responsable et émancipatrice en Afrique.

Par Emmanuel Okamba,
maître de conférences HDR en sciences de gestion

SÉCURITÉ SOCIALE

La Cipres fait l'autopsie de la CNSS et de la CRF

À l'initiative du gouvernement congolais, la Conférence interafricaine de prévoyance sociale (Cipres) a rendu public, le 14 septembre à Brazzaville, son rapport sur l'état des lieux de la sécurité sociale dans le pays, mettant à nu la situation de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF).

Le rapport publié par le secrétaire exécutif de la Cipres, Innocent Mackoumbou, a relevé des points forts et des points faibles de chacune des deux caisses. En effet, au plan de la gestion technique, la situation de la branche des pensions est caractérisée par un déséquilibre structurel persistant tant au niveau de la CNSS que de la CRF. « Au titre de la gouvernance des organismes, la mission a noté que la CNSS et la CRF ne disposent pas d'une véritable autonomie de gestion administrative et financière. En effet, du fait des textes en vigueur à la CNSS comme à la CRF, les autorités publiques sont souvent impliquées dans les processus de nominations des directeurs centraux, des chefs de service en participant à la désignation des cadres opérationnels de ces organismes. Les dysfonctionnements sont également observés dans les instances de gestion des caisses », souligne le rapport, précisant qu'au niveau du conseil d'administration de la CNSS, la commission de contrôle n'est pas fonctionnelle tandis qu'à la CRF cet organe n'existait pratiquement pas.

Aussi le document recommande-t-il, entre autres, la redéfinition des axes de la réforme en améliorant l'existant, notamment le maintien de la CNSS en état; le renforcement de son autonomie de gestion et surtout de son dispositif de contrôle interne ainsi que de sa gestion financière. Après une mission de près d'un mois, la Cipres a suggéré la mise en place prioritairement de la Caisse des pensions des agents de l'Etat (CPAE), en intégrant les normes de la Cipres fixant le cadre juridique et organique des OPS ; la réalisation des études en vue de la mise en place de la Caisse d'assurance maladie universelle.

La Cipres recommande aussi la réalisation des études actuarielles en vue de déterminer les paramètres nécessaires à la viabilité des régimes gérés. La mission a également relevé le niveau de la dette des cotisations sociales accumulées par l'Etat envers les organismes de sécurité sociale. Une dette qui fragilise, selon Innocent Mackoumbou, leur équilibre financier et leur capacité à assurer leurs missions. C'est ainsi qu'elle a préconisé l'apurement de la dette des cotisations sociales accumulées par l'Etat et les arriérés des prestations sociales dues par les organismes aux assurés sociaux. Ceci en procédant « dans les meilleurs délais au règlement des arriérés des cotisations envers la CNSS et la CRF en vue d'apurer les pensions échues et non payées ; résorbant progressivement les arriérés et arriérages des prestations sociales en mettant en place un plan d'apurement. »

Evoquant la situation des entreprises et institutions publiques qui continuent d'accumuler d'importants arriérés de cotisations sociales, la mission a sollicité l'appui de l'Etat à la CRF et à la CNSS dans le cadre du recouvrement des sommes dues. S'agissant du comité de direction de la CPAE en état de gestation, tel que prévu dans les textes organiques, il n'est pas, selon la Cipres, de nature à permettre à accomplir sa mission d'organe d'orientation, de décision et gestion de l'organisme de prévoyance sociale en exerçant de façon permanente et continue son autorité et son contrôle sur toutes les activités de l'organisme.

Choisir le directeur général par appel à candidature

« La mission a ainsi recommandé de mettre en œuvre la réforme institutionnelle tout en permet-

tant à la nouvelle institution de bénéficier des principes, règles et caractéristiques proposés par la Cipres aux organismes de prévoyance sociale, notamment l'autonomie financière et administrative de façon effective, les prérogatives et privilèges de puissance publique en matière de recouvrement de ses créances », poursuit le rapport. Le document a suggéré que le choix du directeur général devrait se faire par appel à candidature organisé par un conseil d'administration réunissant des personnes physiques représentant l'Etat ainsi que les organisations professionnelles des travailleurs et agissant en qualité d'organe délibérant et de contrôle.

Réceptionnant le rapport, le vice-Premier ministre, chargé de la Fonction publique, de la réforme de l'Etat, du travail et de la sécurité sociale a indiqué que l'assistance technique de la Cipres permettra de faire progresser le vaste et ambitieux chantier de la refondation du système de sécurité sociale en cours au Congo. En effet, selon Firmin Ayessa, la CNSS et la CRF se trouvent actuellement en période de transition, marquée par une situation économique difficile. Dans un tel contexte, a poursuivi le vice-Premier ministre, le risque est grand que se produise la douloureuse fracture entre les attentes légitimes des assurés sociaux et la capacité d'intervention des organismes de gestion de sécurité sociale. « C'est justement dans la recherche des voies et moyens en vue de changer cet état de choses, en garantissant les lendemains meilleurs aux assurés, que le gouvernement a sollicité le concours technique de la Cipres, avec pour priorité, la nécessité de procéder à une radiographie approfondie de la CNSS et de la CRF », a rappelé Firmin Ayessa, assurant ses partenaires que ces recommandations étaient une œuvre utile tant pour l'Etat que les assurés sociaux.

Parfait Wilfried Douniama

LIQUIDATION TOTALE SUR TOUTE
LA COLLECTION DE VOS CHAUSSURES

-75%

95.000 FCFA



facebook benson shoes congo brazza

+ CADEAUX
1 EMBOUCHOIR OFFERT

L'ORIENTALISTE

208 Avenue Nelson Mandela face Mickael Hotel
Tel. 04 400 93 01/ 06 520 54 05

MÉDIAS

Le journal «Le Troubadour» interdit de parution pendant un mois

Le bimensuel d'information et d'analyse paraissant à Brazzaville a été suspendu pour une durée d'un mois, le 13 septembre, par le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC).

L'organe de régulation des médias reproche à ce journal l'utilisation des moyens déloyaux en vue d'obtenir des informations ou des documents surprenant par le fait la bonne foi de quiconque dans l'article publié en pages 3 et 4 du n° 131 du mardi 11 septembre, sur le titre « Clément Mouamba préside un conseil de cabinet contre...les antivaleurs voulues par le chef de l'Etat ».

Le CSLC estime qu'en application de la loi n° 4-2003 du 18 janvier 2003 et de la décision n° 017 du 2 mars 2016, les délibérations d'un conseil de cabinet ne peuvent faire objet de diffusion dans un journal, sans autorisation d'une autorité publique. En plus, cet organe de presse est récidiviste dans l'observation des normes éthiques et déontologiques, selon le CSLC.

Le directeur de publication de ce journal, le procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville ainsi que la Force publique sont tenus, chacun en ce qui le concerne, de la stricte application de cette décision.

La Rédaction

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'installation d'un institut de l'aviation civile envisagée à Brazzaville

L'établissement pourra être implanté sur le site de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso, à Kintélé, grâce à l'assistance technique de l'Université aéronautique et aérospatiale de Nanjing (NUAA) de Chine.

L'implantation au Congo d'un institut de l'aviation civile a fait l'objet des discussions, le 14 septembre à Brazzaville, entre le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, et une importante délégation de la NUAA, conduite par son vice-président, Shi Daning. Au cours de leurs entretiens, les deux parties ont convenu de la réalisation de ce projet et de la mise en place d'une commission-mixte dont la mission sera d'appliquer les décisions prises.

Jugeant les retombées de leur déplacement satisfaisantes, Shi Daning, au nom de la NUAA, a déclaré que la partie chinoise était prête à accompagner le gouvernement congolais, et le ministre de l'Enseignement supérieur en particulier, pour le renforcement de la coopération entre la Chine et le Congo, notamment dans le domaine de l'aviation civile. « C'est une très, très bonne nouvelle. Nous avons signé, il y a un an à peu près, un accord de don par lequel la Chine s'engageait à nous fournir des ressources pour mettre en place un Centre de maintenance dans le domaine de l'aviation civile ; un autre accord a permis de mobiliser les ressources pour la faisabilité de ce projet mais nous avons convenu aussi, dès cet instant, de l'installation sur le site de l'université Denis-Sassou -N'Guesso d'un institut. Ce sera donc le dixième établissement de cette université, parce qu'il en était prévu neuf », a commenté le ministre Bruno Jean Richard Itoua à l'issue de l'audience.

Sur cette base, il s'agit d'implanter un institut supérieur à caractère international ; un institut technique spécialisé dans la formation des cadres dans le domaine de l'aviation civile, précisément des pilotes, des mécaniciens navigants et du personnel de maintenance.

« Cet institut aura une vocation internationale comme l'université Denis-Sassou-N'Guesso et je suis heureux de voir que la partie chinoise est extrêmement volontariste et le ministre des Transports l'est également et donc, nous allons mettre à leur disposition pour que très vite, les équipes soient mises en place afin qu'elles commencent à travailler très rapidement à l'étude de faisabilité de l'ingénierie pédagogique et académique du projet », a indiqué le ministre de l'Enseignement supérieur. Et d'ajouter : « Nous allons probablement mettre en place une coopération pour que cet élan se poursuive, que les Congolais soient formés là-bas, jusqu'à ce que l'institut voit le jour. Ils ont visité le site et sont très heureux. Nous avons déjà repéré l'endroit où sera implanté cet institut et ils sont pressés, nous aussi, tant mieux ».

Guillaume Ondzé

RECETTE MUNICIPALE DE BRAZZAVILLE

Des réformes dans la collecte des fonds

Les changements opérés concernent les recouvrements, les paiements des sommes dues aux agents et l'amélioration des prestations, selon un communiqué de presse de la structure.

L'entité financière municipale a réorganisé et harmonisé le système de recouvrement des droits et taxes dans les marchés ainsi qu'au niveau des établissements commerciaux installés dans le périmètre urbain de Brazzaville.

En effet, trois véhicules de marque Toyota Hilux, au kilométrage zéro, ont été mis à la disposition des agents recouvreurs pour renforcer leur mobilité. Bien avant, la recette municipale louait à neuf millions de francs CFA les véhicules pour effectuer les opérations de recouvrement.

Actuellement, la recette municipale, en collaboration avec le chargé du service de personnel de la mairie de Brazzaville, œuvre pour le paiement de la pension des retraités des années 2013 à

2017. Ces nouvelles méthodes de recouvrement des taxes et autres fisco municipaux, plus adaptées, assureront la traçabilité des fonds collectés mais surtout augmenteront, de manière significative, les recettes municipales, au moment où l'économie nationale est anéantie par la crise, a-t-on appris.

« En trois mois après sa prise de fonctions, l'actuel receveur a réussi à payer trois mois de salaires mais il reste quatre mois encore impayés. Une évaluation générale des retraités s'effectue afin de payer les sommes dues liées aux fins de leur carrière. Le receveur municipal travaille avec une commission pour payer la somme des agents de la mairie après l'augmentation de

« En trois mois après sa prise de fonctions, l'actuel receveur a réussi à payer trois mois de salaires mais il reste quatre mois encore impayés. Une évaluation générale des retraités s'effectue afin de payer les sommes dues liées aux fins de leur carrière. Le receveur municipal travaille avec une commission pour payer la somme des agents de la mairie après l'augmentation de leur indice de salaire. La recette municipale fait peau neuve »

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA DÉMOCRATIE

L'humanité appelée à s'attaquer aux inégalités économiques et politiques

Le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, António Guterres, a fait une déclaration, le 14 septembre, invitant la communauté internationale à renforcer et à trouver des solutions aux difficultés qui menacent la démocratie.

L'appel a été lancé en marge de la Journée internationale de la démocratie, célébrée le 15 septembre. « Pour sauver notre démocratie, il faut s'attaquer aux inégalités tant économiques que politiques. Et il nous faut rendre nos démocraties à la fois plus ouvertes, en associant les jeunes et les marginalisés à l'ordre politique, plus novatrices et mieux adaptées aux problèmes inédits », déclare le

responsable de l'institution onusienne. Selon Antonio Guterres, le concept de la démocratie paraît actuellement plus vulnérable qu'il ne l'a été depuis des décennies. Ainsi, pour lui, la célébration de cette journée internationale devrait amener le monde à rechercher les moyens de la renforcer et trouver des solutions idoines aux difficultés systémiques qui la menacent. D'autant plus que pour bâtir un avenir qui ne laisse personne de côté, il faut aborder

leur indice de salaire. La recette municipale fait peau neuve », a expliqué un agent municipal, sous couvert de l'anonymat.

Pour fructifier les fonds, une autre source a affirmé qu'une commission est déjà mise sur pied afin d'évaluer les capacités contributives et les modalités de gestion des recettes issues de l'exploitation du domaine ainsi que des marchés domaniaux des collectivités locales, à savoir les gares routières et les taxes de roulage.

« Dès que la subvention de l'Etat arrive, automatiquement, les services de la recette municipale déclenchent le processus de paiement. Avant, on pouvait attendre jusqu'à trois semaines. Autrefois, l'indemnité de fin de carrière s'obtenait au compte-gouttes, soit cent mille ou cinquante mille jusqu'à la liquidation de la somme due, maintenant c'est en une fois », a indiqué un agent de la mairie de Brazzaville.

Précisons que la gestion des finances municipales relève de la compétence du receveur des finances municipales. Il contrôle, entre autres, les services de l'assiette et des enquêtes fiscales et parafiscales, de la dépense, de la comptabilité et des crédits délégués dans les arrondissements.

Fortuné Ibara

certaines questions essentielles et pressantes, notamment quelle sera l'incidence des migrations et des changements climatiques sur la démocratie pour la génération à venir ? Comment tirer le meilleur parti possible des progrès technologiques tout en évitant les dangers qu'ils comportent ? Comment améliorer la gouvernance afin que la démocratie se traduise par une vie meilleure et réponde pleinement aux aspirations de l'humanité ?

« En cette journée internationale, engageons-nous à unir nos efforts pour l'avenir de la démocratie », a conclu le chef de l'ONU.

Rock Ngassakys

INSÉCURITÉ : TROIS PERSONNES TUÉES DANS UN BRAQUAGE SUR LA NATIONALE 2

Des assaillants jusqu'ici non encore identifiés ont, dans un braquage à mains armées survenu sur la nationale n°2, donné la mort à trois personnes dont deux Chinois et un Congolais agent de l'économie forestière. Les victimes dont le chauffeur blessé au pied étaient parties de « Tala-Tala », un chantier forestier situé au nord Congo, pour une mission de service à Brazzaville.

La Rédaction

COMMISSION NATIONALE PROVISOIRE
D'INSCRIPTION AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS - COMPTABLES DU CONGO (ONECC)

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le président de la commission nationale provisoire d'inscription au tableau de l'ordre national des experts comptables du Congo (ONECC) invite :

- toutes les sociétés d'expertise comptable ;
- tous les Experts-Comptables libéraux exerçant à titre individuel, les experts comptables diplômés et salariés dans les sociétés d'expertise comptable ;
- tous les experts comptables diplômés et salariés exerçant, dans les entreprises industrielles ou commerciales, dans les administrations ou dans les établissements d'enseignement supérieur et professionnel ;
- les Centres de Gestion agréés (CGA) ;

de bien vouloir déposer sans frais avant le 18/10/2018, auprès du secrétariat de la présidence de la commission nationale provisoire, sise au Ministère des Finances et du Budget, 4e étage, Porte 406, un dossier complet pour l'inscription provisoire au tableau de l'ordre, conformément à la loi n°29-2013 du 28 novembre 2013 portant création de l'ordre national des Experts-Comptables et organisant l'exercice de la profession comptable en République du Congo.

1-Pour les sociétés d'expertise comptable (SEC) existant à la date du présent communiqué, le dossier d'inscription au tableau de l'Ordre national des Experts-Comptables libéraux, est constitué ainsi qu'il suit :

- une demande timbrée d'inscription à l'ONECC ;
- une copie de l'agrément CEMAC du cabinet en qualité de SEC ;
- une copie du RCCM ;
- une copie des statuts avec indication de la liste des associés ou actionnaires ;
- une copie de l'attestation d'immatriculation fiscale (NIU) ;
- une copie du document justifiant l'inscription à la CNSS ;
- une copie certifiée conforme des agréments CEMAC des actionnaires ou associés ;
- un justificatif du siège social du cabinet (adresse physique complète, contrat de bail ou titre de propriété etc...) ;
- une copie d'assurance professionnelle ;
- un certificat de résidence pour les associés ou actionnaires étrangers ;
- une attestation de non faillite ;
- un certificat de moralité fiscale.

2-Pour les Experts-Comptables libéraux exerçant à titre individuel, et pour les Experts-Comptables associés exerçant dans les sociétés d'expertise comptable à la date du présent communiqué, le dossier d'inscription au tableau de l'Ordre national des Experts-Comptables libéraux, est composé de la manière suivante :

- une demande timbrée d'inscription à l'ONECC ;
- une copie de l'agrément CEMAC en qualité d'Expert-Comptable ;
- une copie d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu ;
- un certificat de nationalité ;
- un extrait de casier judiciaire datant de moins trois (3) mois ;
- une copie de l'attestation d'immatriculation fiscale (NIU) ;
- une copie du document justifiant l'inscription à la CNSS ;
- un justificatif du siège social du cabinet (adresse physique complète, contrat de bail ou titre de propriété etc...) ;
- une copie d'assurance professionnelle ;
- un certificat de résidence au Congo (pour les étrangers) ;
- une attestation de non faillite pour les libéraux exerçant à titre individuel

- ;
- une attestation justifiant la qualité d'associé d'une société d'expertise comptable agréée CEMAC ;
- un certificat de moralité fiscale pour les experts-comptables libéraux exerçant à titre individuel.

3-Pour les diplômés d'expertise comptable n'exerçant pas la profession de comptabilité libérale, le dossier d'inscription au tableau des diplômés d'expertise comptable n'exerçant pas la profession de comptabilité libérale, se compose comme suit :

- une demande timbrée d'inscription à l'ONECC ;
- un curriculum vitae (CV) ;
- une copie d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu ;
- un extrait de casier judiciaire datant de moins trois (3) mois ;
- une photocopie certifiée conforme du diplôme d'expertise-comptable ;
- une attestation de présentation de l'original du diplôme ;
- une attestation de l'employeur ;
- un engagement sur l'honneur de ne pas exercer la profession comptable libérale ;
- un certificat de résidence au Congo (pour les étrangers).

4-Pour les Centres de Gestion agréés (CGA), l'inscription au tableau de l'ordre comme Association de Gestion et de Comptabilité (AGC) comprend :

- une demande timbrée d'inscription à l'ONECC ;
- un récépissé d'enregistrement auprès des autorités habilitées (Déclaration d'existence) ;
- une photocopie certifiée conforme des statuts CGA et un dossier de ses dirigeants ;
- la liste des adhérents au jour du dépôt de la demande (50 au minimum) ;
- une copie d'assurance professionnelle ;
- un rapport sur les moyens humains et matériels qui seront mis en œuvre en précisant les fonctions du Directeur Expert-Comptable et du Responsable technique ;
- un certificat de résidence au Congo (pour les étrangers) ;
- une attestation de non faillite CGA.

5-A l'issue du traitement des dossiers par la commission, une liste provisoire des inscriptions au tableau de l'ordre sera établie. Les réclamations seront reçues et traitées dans les 30 jours après publication de la liste provisoire.

6-Une assemblée générale constitutive sera convoquée pour l'adoption des textes professionnels et la mise en place des instances du Conseil de l'Ordre.

Fait à Brazzaville, le

**Le Président de la commission nationale provisoire
d'inscription au tableau de l'ONECC,**

**Henri LOUNDOU
Commissaire du Gouvernement**



LE RESEAU DES SMARTPHONES

PROMO RENTRÉE SCOLAIRE

**AIRTEL VOUS ACCOMPAGNE
POUR LA RENTRÉE**

Gagnez jusqu'à 100.000F par Airtel money
et des kits scolaires

S'inscrire au ***6262#**



Chez Airtel, les forfaits **MASOLO+** et **Internet** activés vous font gagner par tirage au sort des kits scolaires (Primaire, Collège, Lycée) et jusqu'à 100.000F par Airtel money.

Comment Participer ?

- S'inscrire en composant ***6262#**
- Activer un forfait

Avec Airtel, la rentrée est assurée...

FRANCOPHONIE

Environ deux cents jeunes des cinq continents attendus à Genève

La ville capitale de la Suisse abrite, à partir d'aujourd'hui jusqu'au 19 septembre, la deuxième conférence internationale des jeunes francophones qui vont réfléchir et échanger sur le thème du 17e sommet de l'organisation qui aura lieu du 11 au 12 octobre à Erevan, en Arménie.

Le 17e sommet de la Francophonie se tiendra sur le thème « Vivre ensemble dans la solidarité, le partage des valeurs humanistes et le respect de la diversité : source de paix et de prospérité pour l'espace francophone ». En dehors de ce thème principal, les participants discuteront aussi sur les stratégies à mettre sur pied pour la recherche des voies et moyens capables de soutenir l'inclusion économique et financière des jeunes.

« Dans toute la Francophonie, les jeunes ont une même aspiration et elle est pressante, plus précisément celle d'être reconnus et pleinement considérés comme faisant partie des solutions de voir leurs idées, leurs paroles et leurs énergies prises en compte », a déclaré la secrétaire générale de la Francophonie, Michaëlle Jean. Elle a insisté sur l'importance de cette réunion, estimant que la créativité des jeunes et leurs initiatives sont source et force d'innovation. Ainsi, cette jeunesse sans distinction de filles et garçons, d'hommes et femmes s'attend à un investissement dans le capital humain qu'elle représente. Il est donc de la

responsabilité des Etats de mettre à profit ce foisonnement de capacités et de compétences pour les renforcer et les développer.

« Le faire est une garantie de stabilité et de prospérité pour tous nos pays. Nous avons toutes les raisons de nous ranger aux côtés de cette jeunesse qui nous appelle à un nouveau mode de gouvernance de nos sociétés, assurément plus participatif, plus équitable et plus collaboratif », a plaidé Michaëlle Jean.

Spécifiant le bien-fondé de cette rencontre de haut niveau, l'un des organisateurs a précisé qu'elle se tiendra au Palais de la nation, avec le concours de l'Organisation internationale de la Francophonie et du gouvernement suisse. Elle est destinée à donner la facilité aux jeunes de préparer et d'adopter une déclaration conjointe de la jeunesse qui sera présentée aux chefs d'Etat et de gouvernement, lors du prochain sommet d'Erevan.

En effet, selon les organisateurs, cette déclaration rassemblera les points de vue des jeunes, leurs préoccupations, leurs propositions et pistes de solutions face à des enjeux ciblés.

« Trois jours durant, ces jeunes formuleront des projets communs et manifesteront leur engagement citoyen avec la participation des jeunes talents, artistes, experts, hautes personnalités du monde politique, associatif, institutionnel, d'entreprise sans oublier les médias », a précisé Michaëlle Jean, avant de conclure que l'un des temps forts de la conférence sera également l'attribution du Prix du Forum international jeunesse et emplois verts. Ce prix sera remis par la secrétaire générale de la Francophonie et le ministre-président de la conférence des ministres de la Jeunesse et des sports de la Francophonie, Oswald Homéky. Les lauréats bénéficieront d'un plan de soutien pour le développement de leurs projets car les jeunes sont désireux de prendre pleinement part au développement humain et inclusif de leurs pays, à la construction d'un monde juste, pacifié et respectueux de l'environnement. Ceci, dans le cadre de la stratégie de la Francophonie pour la jeunesse 2015-2022 adoptée lors du XV^e Sommet de cette organisation, à Dakar.

Notons que l'Organisation internationale de la Francophonie compte cinquante-huit Etats et gouvernements membres et vingt-six pays observateurs.

Rock Ngassakys

REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE ET FISCAL

Le FMI satisfait des efforts de la Centrafrique

Dans le cadre de la 5e revue de facilité élargie de crédit que la Centrafrique pays est appelée à conclure avec l'institution de Bretton Woods, en octobre, une mission préparatoire conduite par Norbert Toé s'est félicitée, la semaine dernière, des avancées enregistrées par le gouvernement.

Le gouvernement s'est inscrit dans une logique d'amélioration des performances pour répondre aux exigences du Fonds monétaire international (FMI) et satisfaire les besoins fondamentaux de la population, notamment l'école, l'accès à l'eau et aux infrastructures sociales de base. Avec une prévision acceptable de la croissance, le gouvernement compte faire mieux en poursuivant les réformes, créant les poches de recettes tout en améliorant les recettes douanières. C'est dans ce contexte qu'il compte sur cette facilité élargie de crédit pour atteindre

ses objectifs. Selon le chef de mission du FMI, Norbert Toé, les signaux qu'envoie le gouvernement sont appréciables. « Les réformes se poursuivent à une bonne cadence, les repères structurels ont été largement respectés et quant aux objectifs quantitatifs, les critères de fin juin sont respectés », s'est-il félicité, avant de recommander au gouvernement plus d'effort dans la mobilisation des ressources intérieures.

Ces réformes ont un impact positif sur le budget de l'année 2019 en élaboration et qui sera soumis à la session budgétaire

qui va s'ouvrir début octobre, selon Henri Marie Dondra, ministre des Finances. « Nous avons beaucoup travaillé sur le volet parafiscalité et je pense qu'en 2019, le chapitre recette connaîtra une hausse dans la loi de finances qui sera soumise à l'approbation des élus mais le plus important, c'est la sécurité pour permettre au pays d'accroître son assiette fiscale. Je pense qu'avec la volonté du président de la République, on fera tout pour le redéploiement de l'Etat afin de permettre le recouvrement des recettes », a dit Henri Marie Dondra.

Cette mission fait suite à celle de juin et intervient au moment où le gouvernement table sur la réduction des dépenses publiques.

RDJH

CHRONIQUE

Paix sur la terre

La Journée internationale de la paix est observée chaque année, partout dans le monde, le 21 septembre. Elle se consacre au renforcement des idéaux de paix, tant au sein des nations et des peuples qu'entre ceux-ci, et veut particulièrement symboliser la volonté unanime de l'humanité de vivre dans l'absence de guerre. Cette volonté devrait se manifester par un cessez-le-feu dans les zones de combats qui s'observent dans de nombreux pays depuis sa création en 1981.

Le but demeure de construire un monde pacifique en préconisant des mesures qui doivent permettre de parvenir au développement économique et social de tous, partout dans le monde, et aussi pour garantir que les droits de tous seront protégés. C'est, d'ailleurs, le but de l'adoption des dix-sept objectifs de développement durable.

On y a épinglé, entre autres, la pauvreté, la faim, la santé, l'éducation, les changements climatiques, l'égalité des femmes et des hommes, l'eau, l'assainissement, l'énergie, l'environnement et la justice sociale par des actions qui devraient permettre la poursuite de ce rêve d'une société parfaite, pacifique, où la justice et l'égalité existeraient pour tous.

« Le droit à la paix : soixante-dix ans après la Déclaration universelle des droits de l'homme », tel est le thème retenu pour 2018.

Ce document de référence dans l'histoire des droits fondamentaux, conçu par des juristes et culturels mondiaux de grande renommée, a été proclamé par l'Assemblée générale des Nations unies à Paris, le 10 décembre 1948, comme un idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations. Où en sommes-nous aujourd'hui ? Aussi bien pertinente aujourd'hui que lors de sa proclamation, la Déclaration universelle des droits de l'homme a-t-elle tenu ces engagements prometteurs et sont-ils respectés ?

À l'approche de la Journée internationale de la paix, chacun est invité à réfléchir sur le sens à donner au « droit à la paix » mais surtout à agir en donnant plus de substance à l'objectif 16, Paix, justice et institutions efficaces en cherchant à régler pacifiquement les conflits lorsqu'ils surviennent.

Des exemples à distiller sont nombreux à l'instar de celui qui consiste à empêcher les injustices à l'école ou dans les communautés, ou encore adopter des approches non violentes et signaler des délits potentiels comme le harcèlement en ligne...

La Journée internationale de la paix doit être célébrée quotidiennement et par le biais de l'éducation en inspirant les générations futures à devenir des artisans de la paix, donc permettre le changement de comportements et encourager à agir pacifiquement tous les jours. Depuis 2002, cette journée est lancée au siège des Nations unies, à New York, et le secrétaire général y fait sonner la cloche de paix, fabriquée à partir de pièces de monnaie données par des enfants de tous les continents, symbole fort significatif pour rappeler ce que la guerre coûte à l'humanité avec l'inscription : « Longue vie à la paix dans le monde ».

Que d'initiatives dans ce sens pour combattre les nombreuses tentatives de dérives colportées par des courants extrémistes, xénophobes, suprémacistes, autarciques... bien réels ! L'on organise, à travers le monde, de nombreuses initiatives, des festivals, des rassemblements, des marches, des campagnes de sensibilisation, des lâchers de ballons, etc., pour la paix. Alors ne demeurons pas en reste, participons tous pleinement à cette cause essentielle pour l'humanité.

Ferréol Gassackys

TTN
34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya

FRET AÉRIEN & MARITIME
ENLÈVEMENT - ENTREPOSAGE

FRANCE / EUROPE
AFRIQUE / ASIE
MOYEN-ORIENT

Avec ou sans
dédouanement

BRAZZAVILLE
POINTE-NOIRE
KINSHASA
MATADI, BOMA



Contact Paris : DJAMEL

+331 44 92 90 90 +336 65 47 06 06

34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya

ttnplus.wanadoo.fr

Contact Brazzaville : Lydie

+242 06 605 91 69 +242 05 522 49 99

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE GYMNASTIQUE AÉROBIC

Le Congo récolte sa meilleure moisson

Les Diables rouges ont été quatre fois au sommet du podium lors des 14e championnats juniors et seniors qui se sont achevés, le 14 septembre, au gymnase Henri-Elendé à Brazzaville.

Déjà médaillés d'or aux 11es Jeux africains, les gymnastes congolais ont amélioré leurs performances devant cinq autres pays, notamment l'Algérie, l'Afrique du Sud, le Cap vert, le Bénin et le Sénégal. Le Congo a été le seul pays qui a gagné plus de médailles.

Il s'est, en effet, classé premier par groupes des juniors devant le Bénin et le Sénégal. C'est ainsi que cinq gymnastes ont tous porté la médaille d'or. Chez les seniors, toujours dans les groupes, l'Algérie a volé la vedette au Congo qui s'est classé deuxième devant le Bénin et le Sénégal, se contentant de la médaille d'argent.

Dans les trios, le Congo a aussi partagé les médailles d'or avec l'Algérie. Le trio des Diables rouges, composé de Junior Kalli Faette-Elsia Missangoumokinini et Gloire Lekoungou Kessa, a remporté de l'or chez les juniors devant le trio sénégalais Diallou Ibou Rahima- Andrea Awa Regina Soglouhoun- Faye Banel Fatou. Les Diables rouges ont eu la note de 14 550 contre 12 600 pour le Sénégal. Des médailles que chacun d'eux a eu à exhiber pendant l'exécution de l'hymne national.

Chez les seniors, le trio congolais composé de Gilbert Delmas Mongondo-Mahoungou-Tsiété a été dominé par celui de l'Algérie (Mediouni-Chohra-Ouachek) sur une note de 16 650 contre 18 217. Les Congolais se

sont contentés de la médaille d'argent puisqu'ils étaient devant le Sénégal. En solo masculin junior, le Congolais Kessa Gloire Lekoungou, avec 16 200, a obtenu la meilleure note que ses concurrents, notamment le Béninois Rodrigue Ahissou (15 850) et le Congolais Junior Kali Faette (15 500). Chez les dames, la Congolaise Elsia Missangoumokinini a échoué au

podium. Chez les messieurs, dans cette catégorie, Gilbert Delmas Mongondo (17 550) s'est consolé de la médaille de bronze, puisqu'il a été dominé respectivement par l'Algérien Sahraoui Sofiane (20150) et par le Sud-Africain Mafona Tihakiso (19650). Chez les seniors dames, les Congolaises ont été très loin du podium. L'épreuve a été remportée par

la Sud-Africaine Botha Demi (19 050) ainsi que les Algériennes Fatiha Nesrine Chohra (17 650) et Mediouni Serour (17600).

Dans les doubles mixtes seniors, la paire congolaise, composée de Mongondo et Mercia Ntsia, l'a emporté avec 16 500 devant les Béninois Alexandrine Gninou et Dieudonné Kitty ainsi que les Sénégalais Bah Oumar et Helen Bassene. Chez les juniors, la paire congolaise Missangoumokinini- Lekoungou a remporté la médaille d'argent, battue par la paire béninoise Ahissou-Kouhounha (15 250 contre 14 550).

« Nous retenons dans ces championnats le goût du travail qui a donné les résultats d'aujourd'hui. Ce n'était pas facile car l'Afrique compte beaucoup de zones qui pratiquent de l'aérobic qui vient de naître à peine. Nous glanons déjà des médailles. Cela veut dire que nous devenons une grande valeur en gymnastique aérobic en Afrique. Les médailles, on y croyait surtout chez les juniors. En les gagnant, nous visons maintenant les championnats d'Afrique du Sénégal et les Jeux africains en 2019, pour aller faire peur aussi aux autres », a commenté le directeur technique de la Fédération congolaise de gymnastique, Albert Mouanga Bakekolo.

James Golden Eloué



Des athlètes et les officiels suivant l'hymne national du Congo/Adiac

LUTTE ANTIDOPAGE

Les Etats d'Afrique centrale renouvellent leur conformité vis-à-vis de l'Ama

Cinq pays de la sous-région, réunis du 11 au 12 septembre à Libreville, au Gabon, ont pris une importante décision allant dans le but de redynamiser l'Organisation régionale antidopage (Orad) dans l'ancienne zone 4.

La réunion à laquelle a participé Hugues Ngouélondélé, ministre congolais des Sports et de l'éducation physique, avait pour but d'encoura-

ger les gouvernements et les comités nationaux olympiques à mettre en commun leur ressources en vue de lutter efficacement contre le do-

page dans toutes ses formes. Cette réunion, indiquait à l'ouverture le ministre d'Etat, ministre gabonais des Sports, Alain Claude Bilie By Nze, visait « entre autres, la réorganisation de la structure sous-régionale avec un engagement fort des pays à contribuer financièrement et

à structurer son fonctionnement en vue de la meilleure mise en œuvre des conformités par rapport au code mondial antidopage ». Il souhaitait ainsi qu'au terme de la rencontre, l'organisation sous-régionale retrouve une réelle vigueur et participe à la promotion d'un sport sain sans dopage.

Pour éviter la tricherie dans le sport, l'Orad avec la participation de l'Agence mondiale antidopage (Ama) avait jugé nécessaire que les Etats qui ont ratifié la Convention de l'Unesco se conforment aux normes qui régissent la pratique du sport sain. Les conclusions des travaux témoignent de la volonté du Congo, de la République démocratique du Congo, du Cameroun, de la Guinée équatoriale et du Gabon à faire bouger les choses pour que la sous-région Afrique centrale ne soit pas sanctionnée par l'Ama.

Les ministres, a expliqué Auguste Etsala, président du Comité congolais de lutte antidopage, ont décidé dans un premier temps de réorganiser leur structure nationale afin que l'organisation sous-régionale

devienne très dynamique. L'Orad zone 4, a-t-il dit, a changé de nom. Selon la vision des ministres, elle s'appellera désormais Organisation régionale Afrique centrale tout simplement, parce que les anciennes zones baptisées par l'ex-Conseil supérieur du sport en Afrique attendent d'être restructurées par l'Union africaine.

L'Ama existe depuis 2006. Elle est l'organe habilité à couvrir ou à superviser toutes les activités contre le dopage dans le sport. Elle tire sa justification de l'Unesco et de la charte olympique. L'Ama assure avec autonomie sa mission contre ceux qui trichent dans le mouvement sportif. Elle a toujours veillé à ce que chaque pays se conforme à son code de bonne conduite afin d'éviter la tricherie dans le sport. Le directeur du bureau régional africain, Rodney Swigelaar, a rappelé que la conformité à ce code de bonne conduite est très importante car elle permet à ces pays mus par l'exemplarité de célébrer en toute responsabilité les différents événements sportifs

J.G.E.



Les participants à la première réunion de haut niveau de l'Orad/DR

Avis des candidats du projet d'appel d'offres de transport terrestre de SOREMI SA

N0. SRMI-20180703

Le projet d'appel d'offres relatif aux transports terrestres de SOREMI SA a été examiné en détail par le comité d'examen des experts. La liste des candidats pour l'offre retenue est la suivante:

Premier candidat gagnant : SOCIETE TONGDA TRANSIT CONGO

Deuxième candidat gagnant : SINOTRANS CONGO SARL

Troisième candidat gagnant : EMPIRE SARL TRANSPORT TERRESTRE

Quatrième candidat gagnant : PRO LOGISTICS

Date d'avis : 14 Septembre 2018 - 18 septembre 2018-09-14

Responsable : SHENG HONGCHENG

TEL : +242 05 529 99 99

SOREMISA
Le 14 Sep 2018

COMMUNIQUÉ

Le cabinet GKM GRANT THORNTON CONGO porte à la connaissance du public ses nouvelles coordonnées :

POINTE-NOIRE :

-Adresse physique : Tour MAYOMBE (à compter du 15 septembre 2018)

Avenue Charles de Gaulle - 9^e étage

-Adresse courriel : secretariatpnr@cabinetgkm.com

-Tél : +242 06 511 07 31 / 05 571 32 77 / 06 655 48 31

BRAZZAVILLE

-Adresse physique : Hôtel LEDGER

-Adresse courriel : secretariatbzv@cabinetgkm.com

-Tél : +242 06 511 07 28 / 06 666 64 82

Pointe-Noire, le 20 août 2018

André GOMEZ-GNALI
Associé - Directeur Général

NÉCROLOGIE



Son Excellence vice-Premier ministre Firmin Ayessa, Claver Sylvestre Itoua, Daniel Ockanda Bambous, Delphine Ebola et Emilienne Mboulé, les familles Appolinaire Aya, Octave Yoka, Jeanne Eguessi, les enfants Oyombo et Adjembo informent les parents, amis et connaissances de Brazzaville, Makoua et d'autres localités du décès de leur soeur, nièce, fille et grand-mère Jeanne Sophie Oyombo, le samedi 8 septembre à 10h. La veillée se tient dans la rue Haoussa au n°89 à Poto-Poto, Brazzaville. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

Mlle Leslie Kanga, agent des Dépêches de Brazzaville, les familles Otsoma et Ollessongo (Guy Paulin, Julienne, Le Vieux, Le Petit) ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur frère et neveu, Bienvenu Mbanga (alias Imbéa), survenu le 7 septembre au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient à Makabandilou (arrêt carrefour). La date des obsèques est fixée au mercredi 19 septembre 2018 à Brazzaville.



Les familles Otsoma Nianga et Dimi (Cissé, Antoinette, Hervé Ngoh, Faustine, Alphonsine Ngala) ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur frère et neveu, Lionid Dimi Ondélé (alias Capsy), survenu le 12 septembre au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient dans la rue Kouango n°36, à Mikalou (troisième avenue après le marché). La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



Alain Fouka, les enfants Fouka, Andjembo et Oyombo informent les parents, amis et connaissances du décès de leur mère et tante, Mme Oyombo Jeanne Sophie, le samedi 8 septembre à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial, sis n°89 rue Haoussas à Poto-Poto Brazzaville. La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



IN MEMORIAM

17 septembre 2008 -

17 septembre 2018

En mémoire de mon père César Henri Martin Bongobaye, pour les 10 ans de sa disparition.

Regret éternel, puisse le bon Dieu t'accueillir dans la félicité céleste car tu fus un homme bon et grand. Ton fils Boris Bongobaye et toute la famille te sont reconnaissant, Papa Merci



PROGRAMME DES OBSÈQUES

Les familles Folo, Nzonzi, Gayat, Moleli, Kouma et Mombongo informent parents, amis et connaissances que les obsèques de Marcel Folo «Dokus», décédé le mardi 4 septembre 2018, se dérouleront comme suit :

Mercredi 19 septembre :

9h00 : levée de corps à lamorgue municipale du CHU ;

10h00 : recueillement au domicile sis n°3 bis de la rue Bacongo, à Poto-Poto Brazzaville ;

12h00 : messe de requiem en la basilique Sainte-Anne ;

14h00 : départ pour le cimetière Bouka ;

16h00 : fin de cérémonie.



CONFÉRENCE MINIÈRE DE LUALABA

Le gouvernement s'engage à mettre en œuvre les résolutions

Les travaux du forum se sont clôturés le 14 septembre par la formulation de plusieurs recommandations condensées en huit grandes résolutions contenues dans le rapport final.

La troisième conférence minière de la RDC, tenue du 12 au 14 septembre à Lualaba, chef-lieu de la province éponyme, appartient désormais au passé. C'est le Premier ministre, Bruno Tshibala, représentant le président de la République, qui a clôturé ces assises. Celles-ci ont mis une emphase particulière sur l'exploitation du cobalt ainsi que sur d'autres ressources minérales dites « stratégiques » concentrées dans cette partie du pays. La grande résolution de ce forum aura été l'application sans faille des dispositions du code et du règlement miniers révisés, relatives principalement à la responsabilité sociale et environnementale des entreprises du secteur à l'égard des communautés affectées par leurs activités. Le moment est venu de mettre en valeur ce code minier révisé qui prend en compte l'intérêt social de la population longtemps sacrifiée sur l'autel du profit des exploitants étrangers.

En recommandant l'application effective de ce code tel que modifié à ce jour après sa promulgation, la tendance est de faire profiter réellement aux Congolais le produit de la rente minière surtout dans un contexte où la RDC

- qui regorge les plus importantes réserves de cobalt au monde - est au cœur des sollicitations. C'est à juste titre que le Premier ministre a promis l'implication de son gouvernement dans la matérialisation des recommandations issues de ce forum dont celle liée à l'application de ce nouveau. Bruno Tshibala s'est engagé à mettre en œuvre les résolutions prises « en vue de promouvoir et de rassurer le développement durable dans toutes les zones productrices des richesses minières et au-delà, sur l'ensemble du territoire national ». Outre cette principale revendication, les participants ont également recommandé la participation des Congolais au capital social des entreprises minières et la mise en œuvre effective de l'exclusivité de la sous-traitance aux sociétés de droit congolais.

Des recommandations pertinentes

Bien plus, ils ont aussi plaidé pour le renforcement de la responsabilité industrielle du titulaire du droit minier afin que les produits miniers ne soient exportés à l'état brut, le paiement effectif de tous les droits dus à l'Etat ainsi que pour l'effectivité du



Des participants à la conférence

contrôle des recettes rapatriées des ventes à l'exportation en vue de leur recyclage dans le développement économique du pays. D'autres résolutions prises dans le cadre de ce forum concernent la mise en œuvre des politiques efficaces et efficaces visant à résorber le déficit énergétique ; l'exécution des projets en cours visant la réhabilitation des voies de communication reliant les sites d'exploitation et les points de sortie des produits miniers ; la mise en œuvre d'une politique visant l'équité entre toutes les

parties prenantes à l'exploitation des ressources naturelles dans le pays en ce qui concerne les retombées de la rente minière ; la création d'une zone économique spéciale au profit des utilisateurs finaux des ressources naturelles congolaises ; le réinvestissement des ressources générées par le secteur minier dans d'autres secteurs porteurs de croissance, notamment l'agriculture, etc.

Rappelons que la troisième Conférence minière de Kolwezi était axée sur le thème « L'exploitation minière en RDC face

aux impératifs du développement durable des zones productrices, apports, rôle et responsabilité de l'État, de l'industrie minière, de la société civile et des communautés locales dans une synergie transparente ». Organisé par le gouvernement central à travers son ministère des Mines, ce forum aura connu la participation des décideurs œuvrant dans les mines, des membres de la société civile, des opérateurs miniers et d'autres intervenants dans le secteur.

Alain Diasso

TÉLÉCOMMUNICATIONS ET TIC

Trois « Léopards » représenteront la RDC au Poesam au niveau international

Arnold Wogbo, Rodrigue Basekunani et Junior Luyindula sont les lauréats au niveau national du Prix Orange de l'entrepreneur social en Afrique et au Moyen-Orient (Poesam). Le 13 septembre, le ministre de tutelle, Emery Okundji, a appelé à une mobilisation générale pour le soutien sans faille à ces jeunes startups qui défendront les couleurs du pays à l'extérieur.

Au fil des années, le Prix Orange du meilleur entrepreneur social en Afrique et au Moyen-Orient gagne en importance et même en crédibilité. Comme le prouvent les chiffres, l'édition 2018 a drainé au moins cent quarante projets, contre seulement soixante l'année dernière. Pour la direction générale d'Orange RDC, le pays devient de plus en plus « digital ». Lors du jury final, le 29 août, les neuf membres, les inspecteurs des loisirs et l'huissier de justice ont écouté tour à tour chacun des onze candidats restants après une première délibération éprouvante. Les candidats de Bukavu, Goma et Lubumbashi ont pu le faire en vidéo conférence. Après débats et délibérations, les lauréats retenus ont été Arnold Wogbo (projet Anémie App

pour faciliter la prise en charge des drépanocytaires en RDC), Rodrigue Basekunani (projet X-Resolu pour faciliter le travail de recherche des étudiants, des élèves et autres artistes) et Junior Luyindula (projet Avocats.

cd pour servir de plate-forme de contact des avocats). Associé à cet événement depuis plusieurs années, le ministre des Postes, télécommunications et nouvelles technologies de l'information et de la communication, Emery Okundji, a demandé aux nombreux jeunes startups de continuer à mettre la technologie au service de la création de richesses. Par ailleurs, il a confirmé le soutien de son ministère à ces

jeunes qui contribuent à la quatrième révolution industrielle visant à faire de la RDC une société d'information.

Orange RDC a profité du lancement de son premier salon de l'innovation dans le pays, baptisé « Orange Expo », pour remettre officiellement les prix aux trois lauréats : six mille dollars américains pour le premier, deux mille cinq cents pour le deuxième et mille cinq cents pour le troisième. Chacun des candidats a gagné une année d'abonnement au Home box. En marge de cette remise solennelle des différents prix, Orange RDC a lancé la 4 G+ pour les abonnés mobiles de Kinshasa, Matadi, Lubumbashi, Goma et Bukavu. Dans son discours, l'opérateur des télécoms a annoncé son intention de faire d'Orange Expo le rendez-vous le plus important de l'année sur la thématique des nouvelles techniques et des télécommunications en RDC. Cette nouvelle activité comprend des ateliers à destination des start-up et des

professionnels. À cela, il faut ajouter l'exposition pour permettre aux visiteurs de découvrir le monde du digital.

La première édition a connu la participation du directeur général d'Orange Moyen-Orient et Afrique, Alioune Ndiaye. « La présence de notre directeur général Afrique et Moyen-Orient montre la part importante qu'occupe le Congo dans la stratégie du groupe et prouve la volonté d'africaniser ses cadres sur le continent », a expliqué Gérard Lokossou, directeur général d'Orange RDC. Le salon de l'innovation va se poursuivre dans le pays au cours des prochaines années car l'objectif final est de jeter un nouveau pont avec le grand public et les professionnels qui se battent au quotidien pour changer leur environnement. Actuellement, Orange RDC, filiale à 100 % du groupe du même nom, compte cinq cent soixante-seize employés et plus de onze millions d'abonnés.

Laurent Essolomwa



CONSOMMATION

Pas de pénurie de carburant à Kinshasa

Les autorités appellent au calme et rassurent que l'approvisionnement du pays en produits pétroliers se fera normalement, comme à l'accoutumée.

Il y a quelques jours, une panique assez curieuse s'observe dans les stations-services où chaque automobiliste cherche à faire le plein de son réservoir pour parer à toute éventualité. La rumeur folle d'une pénurie de carburant tant redoutée a déferlé sur la capitale au point de mettre les propriétaires des véhicules dans une situation inconfortable. Quelques longues files commençaient déjà à être observées dans certaines stations, au grand dam des usagers qui, généralement, sont les premiers à subir le contrecoup de ce genre de désagréments. Dès lors, il fallait que les membres de la société pétrolière en RDC ainsi que le secrétaire général par intérim au ministère de l'Economie montent au créneau pour expliquer à l'opinion les contours de cette situation devenue agaçante pour les usagers de la route. Le 14 septembre, le représentant du Gouvernement, Célestin

Twite, s'est donné le devoir de rassurer une opinion publique de plus en plus sceptique, l'appelant au calme. « *L'approvisionnement en produits pétroliers va se poursuivre normalement* », a-t-il indiqué en l'absence de son titulaire qui, au même moment, se trouvait à Kolwezi qui abritait la troisième conférence sur les mines. Il a cependant rassuré que des réunions allaient se tenir entre les différents intervenants du secteur afin de trouver des solutions au problème que pose la société pétrolière. De quel problème s'agit-il ? Il nous revient que tout est parti d'une alerte lancée par la Société service des entreprises pétrolières congolaises, société anonyme, SEP Congo S.A, qui interpellait sur l'imminence d'une rupture de stocks des produits pétroliers. « *Nous avons constaté que depuis un certain temps, les distributeurs dont les*



sociétés commerciales ne sont plus capables de s'approvisionner auprès des fournisseurs et leurs stocks sont complètement épuisés et même à négatif. Alors devant une telle situation, on ne pouvait pas garder cette information, on a alerté l'autorité pour signaler que dans un bref délai, si aucune mesure n'est prise, SEP ne sera plus en mesure d'approvisionner les stations, des sociétés commerciales », a expliqué Célestin Béta, directeur d'exploitation SEP Congo. Cette alerte a malheureusement été mal interprétée et donné lieu à des vives spéculations sur

la pénurie de carburant dans la ville.

Et pourtant, la situation telle que présentée sur les réseaux sociaux est toute autre quand bien même le représentant du Groupe professionnel des distributeurs des produits pétroliers a reconnu les difficultés financières qu'éprouvent de plus en plus les sociétés commerciales pour s'approvisionner. « *Cela est du au fait que les paramètres qui régissent la structure de prix ont évolué assez rapidement et sont en attente d'être ajustés pour permettre aux sociétés pétrolières de ne plus vendre à perte*

», a-t-il signifié, ajoutant que cela n'avait rien à avoir avec une quelconque pénurie car « *une fois que ces paramètres seront ajustés, les sociétés vont se réapprovisionner et la situation sera tout à fait normale* ».

Chez SEP Congo SA, on continue comme par le passé à réceptionner des quantités importantes des produits pétroliers des fournisseurs de la République, pouvant ainsi répondre à court et long termes aux besoins de tous les consommateurs, personnes physiques et morales. D'où les propos rassurants d'un cadre de cette entreprise pétrolière : « *La RDC est très loin de cette situation de crise liée à la pénurie vu la politique salubre mise en place par le gouvernement qui permet la mise en consignation sur le territoire congolais des produits des fournisseurs. A ce jour, ces derniers disposent des stocks importants en tous produits (essence, gasoil et Jet A1) dans les installations SEP Congo SA* ». C'est tout dire.

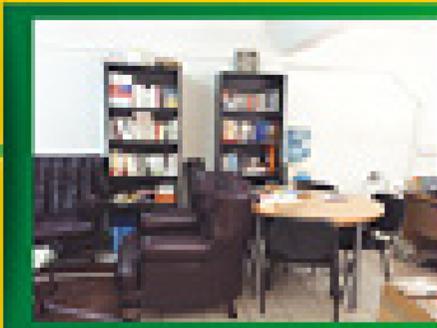
Alain Dasso



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente



Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.







Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces, Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : B4 bd Denis Sassou N'Guesso
Immeuble Les Manguiers (Npila),
Brazzaville République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



INDUSTRIE

Le groupe le Losange investit dans la fabrication des saucisses et la transformation du café à Pointe-Noire

Située à Loango sur une superficie de trois mille kilomètres carrés, la société, selon son président-directeur général, Raymond Sambou, va mettre ses premiers produits sur le marché d'ici au mois de novembre.

Le patron du groupe le Losange, Raymond Sambou, a décidé d'investir dans la charcuterie industrielle et la transformation du café. Cet agronome de formation et ingénieur des travaux agricoles va associer son savoir-faire à un outil de production des plus modernes pour fabriquer des saucisses, des merguez, des jambons mais également transformer le café. Il s'agit là des produits hautement qualitatifs made in Congo, a-t-il confié. Pour mener à bien ce projet, le groupe a retenu trois grandes idées

fortes, notamment apporter aux consommateurs des saveurs de tradition et une gamme diversifiée, innover et faire progresser l'industrie de la viande dans le pays pour offrir à la population congolaise des produits de qualité, enfin, établir des relations de partenariat avec les éleveurs locaux.

Le patron du groupe le Losange a indiqué que sa société entend se mettre au service de l'approvisionnement du marché national en charcuterie et en café. Il pourra également exporter ses produits

vers les marchés de la sous-région. Pour ce faire, il mise sur la qualité et la bonne hygiène. « *La régularisation des étapes de la fabrication, l'analyse continue des produits, la gestion précise des contrôles de qualité assurent également au consommateur exigeant et averti un produit de qualité* », a signifié Raymond Sambou.

En effet, les jambons, les merguez et les saucisses que le groupe le Losange va produire seront des spécialités délicates provenant de viandes de porc soigneusement sé-

lectionnées et savamment aromatisées par les mains expertes des artisans du groupe.

Le président-directeur général voit déjà les choses en grand et il a une seule idée en tête, chercher à agrandir son horizon en élargissant sa gamme de produits. Ainsi, grâce au processus constant de recherche et de développement mis en œuvre par son groupe afin de réussir, à long terme, à commercialiser ses produits, Raymond Sambou a indiqué qu'il allait aussi se lancer dans la transformation du café. « *Nous allons transformer*

le café moulu en café torréfié, une manière pour nous de donner la possibilité à la population d'avoir du bon café sur place et à moindre coût », a-t-il annoncé.

Notons que le groupe le Losange est un espace de transformation pour la production de charcuterie dont la saucisse, le jambon et le café mais également une ferme pour la production des œufs et le métissage des poulets, toute une série d'activités qui s'exécutent dans le respect et le savoir-faire.

Hugues Prosper Mabonzo

FORUM DE L'ENTREPRENEURIAT

La quatrième édition se tient le 28 septembre

Conférences-débats, rencontres B to B et semaine commerciale vont constituer l'essentiel de l'événement qui se tiendra, à la Chambre de commerce de Pointe-Noire, sur le thème « Les enjeux de la transformation agroalimentaire ».

Le rendez-vous est initié par la Chambre de commerce pour sensibiliser la population à l'entrepreneuriat afin de susciter des vocations. Sa quatrième édition sera organisée en partenariat avec l'Association Pointe-Noire industrielle ainsi que l'Institut européen de coopération et de développement, deux organisations qui œuvrent pour le développement économique. Elle permettra,



à travers les conférences-débats, d'améliorer les connaissances des entreprises sur le management de la production, de renforcer la maîtrise du processus de transformation et de

les informer des exigences relatives à l'emballage.

L'événement est aussi une plateforme d'échanges avec les rencontres B to B prévues entre les porteurs de projets d'appui aux Très petites entreprises (TPE), Petites et moyennes entreprises (PME) et Petites et moyennes industries (PMI) locales (renseignements, entretiens, orientations et accompagnement).

L'accès au forum est libre. Il sera suivi d'une semaine commerciale qui aura lieu du 29 septembre au 5 octobre à la Chambre consulaire. Cette semaine sera lancée en marge du forum en vue de la promotion et la vente des produits et services des TPE, PME et PMI.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

HUMEUR

Et pourtant l'automédication peut nuire !

Très condamnée par la médecine, l'automédication continue d'être fréquente chez de nombreuses personnes. Elle prend alors des proportions inquiétantes et très dangereuses. À cause de la similitude des symptômes apparents de certaines pathologies, des familles font abusivement usage de médicaments gardés à la maison qui ont servi pour traiter les maladies antérieures. Erreur !

Non, il n'est pas du tout mauvais que chaque ménage ait quelques produits pharmaceutiques à la maison. Mais le constat est que cette mini-pharmacie à domicile comporte quelquefois des ratés en termes de molécules et solutions ayant dépassé la date de leur utilisation. Alors pourquoi, diable, s'en servir sans l'avis du médecin ou de l'infirmier ou encore sans au préalable d'autres consultations en cas d'une nouvelle maladie même si les signes sont similaires ?

Ce qui est vrai, un produit pharmaceutique mal utilisé est un poison que l'on introduit dans l'organisme, même si dans un premier temps, on a eu une sensation d'un soulagement passager. On a plus souvent noté des effets secondaires plus sévères à court, moyen ou long terme. Ainsi donc, l'automédication peut être comparable à une arme dans des mains d'un non initié. Pratiquée sans conscience, elle est plus dangereuse et produit des effets regrettables. Cette automédication, que l'on veuille ou non, a le même résultat que ces pharmacies de rue tenues par de jeunes gens qui, sans aucune connaissance de la chose médico-pharmaceutique, se permettent de vendre des molécules à ciel ouvert. Quel danger !

Ce sont là des choses impardonnables, disent les hommes en blouse blanche, car la molécule mal utilisée ou mal conservée agit comme « un vrai acide » dans le corps. Tenez ! Est-ce que les pathologies comme la fièvre jaune, la typhoïde, le paludisme, le choléra, la tuberculose et autres ne peuvent-elles pas avoir dans un premier temps les mêmes symptômes ? A quoi bon de vite faire usage des produits que l'on a gardés pendant plusieurs mois chez soi et dont la date d'usage serait dépassée ? La question que nous soulevons ici est celle de faire recours aux centres de santé intégrés et aux différents hôpitaux pour des éventuels diagnostics avant toute prise de médicaments, encore que nos pharmacies ont pris la sale habitude de vendre des molécules aux premiers clients qui se présentent à elles sans une ordonnance médicale. C'est aussi là une porte ouverte à l'automédication.

« *Mon peuple périt par manque de connaissances* », dit la Bible. Nous dirons que l'homme peut aussi périr en s'adonnant à l'automédication.

En clair, l'automédication est un vrai problème de santé publique. Elle cause plus d'ennuis sanitaires qu'elle ne les résout. Ne nous leurrons pas, cette pratique n'est pas à encourager, en ce sens que des pathologies différentes peuvent présenter au prime abord des mêmes symptômes. Donc, mieux vaut avant tout un diagnostic au lieu de se précipiter à s'attraper un produit dans une pharmacie.

Faustin Akono

PEINTURE

Le plus ancien dessin au crayon découvert en Afrique du Sud

Le plus ancien exemple de dessin abstrait, exécuté à l'ocre, a été découvert sur un fragment de roche siliceuse dans des couches archéologiques datées de soixante-treize mille ans avant le présent, dans la grotte de Blombos, en Afrique du Sud.

La découverte vient d'être publiée dans la revue «Nature» par une équipe impliquant des chercheurs du laboratoire Pacea (CNRS/Université de Bordeaux/Ministère de la Culture) et du laboratoire Traces (CNRS/Université Toulouse - Jean Jaurès/Ministère de la Culture). Il s'agit d'un fragment qui porte sur une de ses faces un croisillon formé par neuf traits, qui ont été volontairement tracés avec un crayon d'ocre pourvu d'une fine pointe.

Ce tracé précède d'au moins trente mille ans les plus anciens dessins abstraits et figuratifs connus jusqu'à présent et réa-

lisés avec la même technique. Dans cet article de «Nature», les chercheurs décrivent le plus ancien exemple connu de dessin abstrait réalisé avec un crayon d'ocre. Ce dessin a été identifié sur la surface d'un petit morceau de roche siliceuse, appelée silicrète, lors de l'analyse d'outils en pierre recueillis pendant la fouille de la grotte de Blombos. L'objet en question provient d'une couche archéologique datant d'il y a soixante-treize mille 000 ans et porte sur l'une de ses faces un motif composé de neuf fines lignes entrecroisées.

S'assurer que ces lignes ont été volontairement tracées par des humains a représenté un défi de taille pour les chercheurs, notamment pour l'équipe française, spécialiste de la question et de l'analyse chimique des pigments. Ils ont d'abord reproduit les traits avec plusieurs techniques : des morceaux d'ocre mais aussi des pinceaux mar-

quant la surface avec un mélange d'eau et de poudre d'ocre. Ils ont ensuite comparé leurs productions au dessin original grâce à des techniques d'analyse microscopique, chimique et tribologique. Leurs résultats indiquent que les lignes ont été délibérément tracées avec un crayon d'ocre pointu, sur une surface préalablement lissée par frottement, ce qui fait de ce motif le dessin le plus ancien découvert, précédant d'au moins trente mille ans les plus vieux exemples connus jusqu'alors.

La couche archéologique dans laquelle ce fragment de silicrète a été découvert avait déjà livré de nombreux autres objets à vocation symbolique. Des découvertes qui démontrent que les premiers Homo sapiens de cette région d'Afrique ont utilisé différentes techniques pour produire des signes similaires sur différents supports.

Noël Ndong

COOPÉRATION

Santé et environnement au centre de la rencontre entre la ministre du Tourisme et la représentante de l'OMS au Congo

Arlette Soudan-Nonault s'est entretenue sur les deux sujets, le 13 septembre à Brazzaville, avec le Dr Fatoumata Binta Tidiane Diallo, arrivée au terme de sa mission après six années passées au Congo.

La représentante de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) est allée non seulement dire au revoir à la ministre du Tourisme et de l'environnement mais aussi évoquer avec elle tous les domaines de coopération avec ce ministère durant son mandat.

Au premier plan, la santé et l'environnement car a dit le Dr Fatoumata Binta Tidiane Diallo, la santé ne peut exister sans un environnement sain et un développement durable, ajoutant que l'on ne peut pas également faire du tourisme si l'on n'a pas une bonne santé.

Les deux personnalités ont aussi parlé de la mise en œuvre de la Déclaration de Libreville sur la

santé et l'environnement qui définit clairement la place de l'environnement dans la santé. « On sait très bien que pratiquement plus de 80% des problèmes de santé sont liés à l'environnement. Avec le ministère du Tourisme et de l'environnement, nous avons des liens très forts. Nous avons parlé même du tourisme médical », a déclaré la représentante de l'OMS.

Quant à ses relations avec le Congo, le Dr Fatoumata Binta Tidiane Diallo n'a pas caché ses sentiments. « Après six années passées au Congo, je peux dire qu'il est devenu ma patrie. Le Congo et la Guinée mon pays entretiennent des bonnes relations.



La ministre du Tourisme et de l'environnement s'entretenant avec la présidente du cabinet conseil PWC

Donc, je suis une Congolaise. Je pars mais ce n'est que la fin d'une mission mais pas la fin de mes liens avec le Congo », a-t-elle signifié.

Auparavant, la ministre du Tourisme et de l'environnement a reçu la présidente du cabinet conseil PWC, Nadine Tinen. L'entretien a porté sur les relations entre le ministère et cette struc-

ture. « Nous avons, avec la ministre, échangé sur les travaux que nous effectuons avec son équipe. L'objectif de notre mission était de nous assurer qu'elle est satisfaite. Les éléments qu'elle nous a apportés nous permettent de constater qu'elle est satisfaite, parce que PWC est au service de la société pour construire la confiance et surtout pour appor-

ter des solutions », a indiqué la présidente de ce cabinet conseil. S'agissant de ces missions auprès du ministère du Tourisme et de l'environnement, Nadine Tinen a expliqué que le travail consistait à la mise en place de tous les outils et toute la réglementation nécessaires au développement de l'environnement, du tourisme et des loisirs.

Bruno Okokana

« On sait très bien que pratiquement plus de 80% des problèmes de santé sont liés à l'environnement. Avec le ministère du Tourisme et de l'environnement, nous avons des liens très forts. Nous avons parlé même du tourisme médical »

RÉFLEXION

Que va décider le pape François ?

L'erreur que commettent nombre de commentateurs dans le moment où le pape François doit gérer l'un des problèmes les plus graves auxquels l'Eglise catholique se soit trouvée confrontée depuis sa naissance, il y a plus de deux mille ans, à savoir la pédophilie qui gangrène une partie du clergé dans de nombreux pays, l'erreur donc est de croire que le successeur de Benoît XVI jettera comme on dit l'éponge pour cette raison et se retirera à son tour afin d'échapper aux attaques de toute nature qui empoisonnent son existence. Ayant vécu tout au long de son long parcours et surtout lorsqu'il était archevêque puis cardinal de Buenos Aires, en Argentine, des moments très difficiles, il est parfaitement armé pour résister aux pressions médiatiques et politiques auxquelles il se trouve présentement confronté.

S'il se retire, ce qui est malgré tout possible, ce ne sera pas pour échapper à ces pressions mais pour une toute

autre raison que l'on peut résumer en quelques phrases de la façon suivante.

Le problème majeur qu'il lui faut résoudre depuis son élection au trône de Pierre, le 13 mars 2013, et contre lequel, en revanche, il semble mal armé pour y parvenir dans un délai raisonnable est celui que pose depuis fort longtemps et à tous les papes qui se sont succédé au Vatican la Curie romaine, autrement dit le gouvernement de l'Eglise dont la composition comme la puissance ne sont guère compatibles avec la volonté de réforme qui anime le pape François.

Constituée pour l'essentiel d'évêques et de cardinaux issus du Vieux continent, c'est-à-dire de l'Europe, avec un fort contingent de prélats italiens, cette institution est fondamentalement, viscéralement conservatrice. Et même si les cardinaux issus du Tiers-monde, d'Afrique notamment, s'efforcent de traduire en actes la volonté de réforme du pape François, les lignes de force auxquelles celui-ci se heurte

aujourd'hui ne semblent guère pouvoir bouger avant longtemps.

Soit dit en passant, c'est très précisément la raison pour laquelle son prédécesseur, Benoît XVI, avait choisi il y a cinq ans de quitter son poste de souverain pontife et de se retirer dans un couvent installé au cœur même de la Cité du Vatican. Devant affronter de façon constante les hauts dignitaires de l'Eglise qui refusaient sournoisement d'obéir à ses injonctions et qui couvraient sans le reconnaître des dérives de toute sorte, en particulier dans le domaine financier, celui-ci avait fini par se convaincre qu'il n'avait aucune chance de mener à bien la modernisation de l'Eglise. Epuisé par les batailles qu'il devait livrer jour après jour, il a donc choisi de vivre ses dernières années librement, enfin délivré du carcan dans lequel il se trouvait enfermé.

Alors que sort sur les écrans de cinéma européen le film de Wim Wenders coproduit avec le Vatican qui lui est consacré – « Le pape François.

Un homme de parole » – et qu'il multiplie les déclarations affirmant sa volonté de lutter contre les dérives des prêtres et des évêques, il n'est pas certain que le successeur de Benoît XVI, qui entrera dans sa quatre-vingt troisième année le 17 décembre prochain, poursuive très longtemps encore la bataille qu'il a engagée mais qu'il ne semble guère pouvoir gagner. Non à cause des attaques qui le ciblent sur les questions que sont la pédophilie, la procréation assistée, la reconnaissance du mariage pour tous, la place des femmes dans l'église et autres sujets délicats figurant au cœur des débats publics à Rome et ailleurs mais en raison de son impuissance face à la haute hiérarchie de l'Eglise qui refuse de l'écouter et d'appliquer ses décisions.

Quitte à passer pour un oiseau de mauvais augure, nous ne serions pas surpris si un jour prochain le pape François décidait de suivre l'exemple de son prédécesseur.

Jean-Paul Pigasse